



Limited Warranty Terms and Conditions – Tracker Off Road

Tracker Off Road (“Company”) provides that any new Model Year 2020 Tracker Off Road gasoline vehicle (the “Vehicle”) purchased from Company, a Company affiliate, or an authorized Company dealer or distributor, or leased from a leasing company approved by Company, shall be free from defects in material or workmanship under normal use and service (the “Limited Warranty”). This Limited Warranty with respect only to parts and labor is extended to the Original Retail Purchaser or the Original Retail Lessee (“Purchaser”) for defects reported to Company no later than the following warranty periods for the Vehicle parts and components set forth below (the “Warranty Period”):

Vehicle		Warranty Period – Recreational	Warranty Period – Commercial
ATV	90 / 300 / 570 / 700EPS	12 months from date of sale	3 months from date of invoice
Side by Side	500S / 800SX / 800SX Crew / SVX1000	18 months from date of sale	
	XTR1000	6 months from date of sale	
Company supplied batteries		30 days from date of sale	

Parts repaired or replaced under this Limited Warranty are warranted for the remainder of the length of the Warranty Period. This Limited Warranty applies only to the Purchaser and not to any subsequent purchaser or lessee without the prior written approval of the Warranty Department.

Exclusions to this warranty include normal wear, abuse, or corrosion and the following parts and items:

Tires	CV Boots	Torn or Punctured Upholstery
Oil Filter	Drive Belt	Cracks or Gouges in Body Panels
Air Filter	Brake Pads	Drive/Driven Clutch Wear Parts
Light Bulbs	Spark Plug(s)	Windshield
Shock Absorber(s)*		

* Limited to one (1) year of “normal” riding conditions — replace for defective or leaking shock, corroded or pitted shaft, peeling chrome.

NOTE: Vehicles that are factory equipped with FOX, Elka, or JRI shocks and experience a shock failure of workmanship or material within the factory Warranty Period must not be tampered with. Only the air pressure valve (p/n 2603-511 — FOX shocks only) is serviceable during the Warranty Period. Any other tampering with the shock will void warranty.

EXCLUSIONS: Specifically **EXCLUDED** from this Limited Warranty are:

- routine maintenance items, normal wear and tear, cosmetic deterioration;
- damage to or deterioration of a Vehicle or part resulting from inadequate maintenance, neglect, abuse, accident or collision;
- damage resulting from installation or use of parts or accessories not approved by Company, including but not limited to subsequent failures of the Vehicle, other parts due to the installation and/or use of parts and accessories not approved by Company;
- warranty repairs made by other than a Company branch or an authorized and qualified dealer designee. Warranty repairs by other than a Company branch or an authorized and qualified dealer or designee shall void the Limited Warranty;
- damage or loss resulting from acts of nature, vandalism, theft, war or other events over which Company has no control;
- any and all expenses incurred in transporting the Vehicle to and from the Company or an authorized and qualified dealer, distributor or designee for warranty service or in performing field warranty service; and
- any and all expenses, fees or duties incurred relative to inbound freight, importation, or customs.

The Company shall not be responsible for and this Limited Warranty excludes recovery of economic, punitive, consequential and incidental damages, lost profits, and loss of use. Some states or provinces do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitation may not apply to you. Our aggregate liability may not exceed the price of the product. The law of the State of Minnesota shall apply to all claims or disputes, exclusive of its conflicts of law provisions.

FOR FURTHER INFORMATION, CALL 877-394-6727 OR GO TO TRACKEROFFROAD.COM

THIS LIMITED WARRANTY MAY BE VOIDED OR LIMITED AT THE SOLE DISCRETION OF COMPANY IF THE VEHICLE:

- shows indications that routine maintenance was not performed per the Owner's Manual, including but not limited to proper break-in procedures, storage procedures (if stored for extended periods), and/or service as recommended in the Owner's Manual;
- is fueled with unleaded gasoline containing more than 10% ethanol, E85 ethanol fuel or other non-recommended fuels, contaminated gasoline or other non-recommended lubricants;
- shows indications that the vehicle has been used in any way for racing purposes;
- shows indications it has been altered or modified in any way from Company specifications, including but not limited to alterations to the speed braking system, electrical system, passenger capacity or seating;
- has had engine removed for use in another vehicle;
- has had removal or mutilation of the Vehicle Identification Number or Engine Serial Number;
- has had damage due to improper transportation;
- is equipped with non-standard tires not approved by Company.

USE OF NON-APPROVED COMPANY PARTS AND ACCESSORIES: THIS LIMITED WARRANTY IS VOID WITH RESPECT TO ANY PROPERTY DAMAGE ARISING FROM OR RELATED TO PARTS OR ACCESSORIES NOT MANUFACTURED OR AUTHORIZED BY COMPANY, OR WHICH WERE NOT INSTALLED BY COMPANY, ITS DEALERS OR DISTRIBUTORS.

REMEDY: Purchaser's sole and exclusive remedy under this Limited Warranty in the event of a defect in material or workmanship in the Vehicle, any part or component during the applicable Warranty Period is that Company will, at its sole option, repair or replace any defective parts. If Company elects to repair or replace a defective part, Company may at its discretion provide a factory reconditioned part or new component from an alternate supplier. All replaced parts become the sole property of Company. This exclusive remedy will not be deemed to have failed of its essential purpose so long as Company has made reasonable efforts to repair or replace the defective parts.

DISCLAIMER: *THIS LIMITED WARRANTY IS THE SOLE AND EXCLUSIVE WARRANTY PROVIDED FOR THE VEHICLES AND IS MADE IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ALL SUCH OTHER WARRANTIES BEING EXPLICITLY DISCLAIMED.*

LIABILITY LIMITATIONS: IN NO CASE SHALL COMPANY BE LIABLE FOR INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, PUNITIVE OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO DEATH, PERSONAL INJURY OR PROPERTY DAMAGE ARISING FROM OR RELATED TO ANY ALLEGED FAILURE IN A VEHICLE OR ANY DAMAGE OR LOSS TO THE PURCHASER OR ANY THIRD PARTY FOR LOST TIME, INCONVENIENCE OR ANY ECONOMIC LOSS, WHETHER OR NOT COMPANY WAS APPRISED OF THE FORSEEABILITY OF SUCH DAMAGES OR LOSSES. THE RIGHT OF PURCHASER TO RECOVER DAMAGES WITHIN THE LIMITATIONS SET FORTH IN THIS SECTION IS PURCHASER'S EXCLUSIVE ALTERNATIVE REMEDY IF THE LIMITED REMEDY OF REPAIR OR REPLACEMENT OF THE VEHICLE FAILS OF ITS ESSENTIAL PURPOSE. THE PARTIES AGREE THAT THIS ALTERNATIVE REMEDY WILL BE ENFORCEABLE EVEN IF THE LIMITED REMEDY OF REPAIR OR REPLACEMENT FAILS OF ITS ESSENTIAL PURPOSE. ANY LEGAL CLAIM OR ACTION ARISING THAT ALLEGES BREACH OF WARRANTY MUST BE BROUGHT WITHIN THREE (3) MONTHS FROM THE DATE THE WARRANTY CLAIM ARISES. THIS LIMITED WARRANTY GIVES YOU SPECIFIC LEGAL RIGHTS AND YOU MAY HAVE OTHER RIGHTS WHICH VARY FROM STATE TO STATE. SOME STATES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OF INCIDENTAL DAMAGES OR LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY MAY LAST, SO THE ABOVE EXCLUSIONS AND LIMITATIONS MAY NOT APPLY TO YOU.

WARNING: ANY MODIFICATION OR CHANGE TO THE VEHICLE WHICH ALTERS THE WEIGHT DISTRIBUTION OR STABILITY OF THE VEHICLE, INCREASES THE VEHICLE'S SPEED, OR ALTERS THE OUTPUT BEYOND FACTORY SPECIFICATIONS, CAN RESULT IN PROPERTY DAMAGE, PERSONAL INJURY OR DEATH. DO NOT MAKE ANY SUCH MODIFICATIONS OR CHANGES. SUCH MODIFICATIONS OR CHANGES WILL VOID THE LIMITED WARRANTY. COMPANY DISCLAIMS RESPONSIBILITY FOR ANY SUCH MODIFICATIONS, CHANGES OR ALTERATIONS WHICH WOULD ADVERSELY IMPACT THE SAFE OPERATION OF THE VEHICLE.

AUTHORITY: No Company employee, dealer, distributor or representative, or any other person, has any authority to bind Company beyond the terms of this Limited Warranty without the express written approval of the Warranty Department.

EMISSIONS CONTROL WARRANTY: The Vehicle may also be subject to an emissions control warranty, as required by the U.S. Environmental Protection Agency and California Air Resources Board, which is provided in a separate Statement with the Vehicle.

IMPLIED WARRANTY EXCLUSION AND DISCLAIMER

To the fullest extent permitted by law, the Company excludes and disclaims all implied warranties of merchantability and fitness for a particular purpose. If you are not satisfied with warranty service or repairs, contact us at 877-394-6727.



Conditions de la garantie limitée – Tracker Off Road

Tracker Off Road (la « société »), stipule que tout nouveau véhicule à essence Tracker Off Road de l'année modèle 2020 (le « véhicule ») acheté de la société, d'une société affiliée ou d'un concessionnaire ou distributeur autorisé de la société ou loué d'une entreprise de location de véhicules approuvée par la société ne présentera aucun vice de matériau ou dans l'exécution en vertu d'une utilisation et d'un entretien normaux (la « garantie limitée »). Cette garantie limitée, qui s'applique uniquement aux pièces et à la main-d'œuvre, est consentie à l'acheteur au détail d'origine ou au locataire au détail d'origine (« l'acheteur ») pour des vices signalés à la société au plus tard aux périodes de garantie indiquées ci-dessous (la « période de garantie ») pour les pièces et les composants du véhicule :

Véhicule		Période de garantie – Véhicule récréatif	Période de garantie – Véhicule commercial
VTT	90/300/570/700EPS	Douze mois à compter de la date de vente	Trois mois à compter de la date de la facture
Côte-à-côte	500S/800SX/800SX Crew/SVX1000	Dix-huit mois à compter de la date de vente	
	XTR1000	Six mois à compter de la date de vente	
Batteries fournies par la société		Trente jours à compter de la date de vente	

Les pièces réparées ou remplacées en vertu de cette garantie limitée seront garanties pour la durée restante de la période de garantie. Cette garantie limitée s'applique seulement à l'acheteur d'origine et à aucun acheteur ou locataire ultérieur sans l'approbation préalable et écrite du service de garantie.

Sont exclus de la garantie : l'usure normale, le mauvais usage ou la corrosion et les pièces et éléments suivants :

Pneus	Bottes homocinétiques	Tissu d'ameublement déchiré ou percé
Filtre à huile	Courroie d'entraînement	Fissures ou goujures dans les panneaux de carrosserie
Filtre à air	Plaquettes de frein	Pièces d'usure de la transmission ou de l'embrayage mené
Ampoules	Bougies d'allumage	Pare-brise
Amortisseur(s)*		

* Limitée à un (1) an d'utilisation dans des conditions de conduite normales – remplacement d'un amortisseur défectueux ou présentant une fuite, un arbre corrodé ou piqué, une pièce de chrome qui s'écaille.

REMARQUE : Ne pas trafiquer les véhicules qui sont munis en usine d'amortisseurs FOX, Elka ou JRI et dont l'amortisseur présente une défectuosité matérielle ou d'exécution à l'intérieur de la période de garantie du fabricant. Seule la soupape de la pression d'air (n° de pièce 2603-511 – amortisseurs FOX seulement) peut être réparée pendant la période de garantie. Tout autre trafiquage de l'amortisseur aura pour effet d'annuler la garantie.

EXCLUSIONS : Précisément **EXCLUS** de cette garantie limitée :

- les articles d'entretien courant, l'usure normale, la détérioration esthétique normale;
- les dommages ou la détérioration d'un véhicule ou d'une pièce en raison d'un entretien inadéquat, de la négligence, d'une mauvaise utilisation, d'un accident ou d'une collision;
- les dommages occasionnés par l'installation ou l'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas approuvés par la société, notamment, entre autres, une défectuosité ultérieure du véhicule, d'autres pièces en raison de l'installation ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires non approuvés par la société;
- les réparations sous garantie effectuées par un tiers autre qu'une succursale de la société ou un concessionnaire qualifié, autorisé et désigné. Toute réparation sous garantie effectuée par un tiers autre qu'une succursale de la société ou un concessionnaire qualifié, autorisé et désigné annulera la garantie limitée;
- les dommages ou pertes entraînés par des actes de la nature, du vandalisme, un vol, une guerre ou tout autre événement échappant au contrôle de la société;
- toutes dépenses engagées pour le transport du véhicule en partance ou à destination de la société ou d'un concessionnaire, distributeur ou délégué autorisé et qualifié, aux fins d'un entretien sous garantie ou pour effectuer un entretien sous garantie sur le terrain; et
- tous frais, dépenses ou droits relatifs au fret entrant, à l'importation ou aux douanes.

La société décline toute responsabilité et cette garantie limitée exclut la récupération des montants adjugés pour dommages-intérêts punitifs, dommages directs ou indirects, les pertes de profit et les pertes d'utilisation. Certains états ou provinces n'autorisent pas l'exclusion ni la restriction des dommages directs ou indirects. Par conséquent, il est possible que les restrictions susmentionnées ne s'appliquent pas à vous.

Notre responsabilité globale se limite au prix du produit. La loi de l'état du Minnesota doit s'appliquer à tous les litiges ou à toutes les réclamations, à l'exclusion des conflits de lois.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ LE 877-394-6727 OU RENDEZ-VOUS SUR TRACKEROFFROAD.COM

696661G20

CETTE GARANTIE LIMITÉE PEUT ÊTRE ANNULÉE OU RÉDUITE À L'ENTÈRE DISCRÉTION DE LA SOCIÉTÉ SI LE VÉHICULE :

- montre des signes que l'entretien courant, comme indiqué dans le manuel d'utilisation, n'a pas été effectué, y compris, entre autres, les procédures de rodage appropriées, les procédures d'entreposage appropriées (dans le cas d'un entreposage prolongé) ou un entretien conforme aux directives du manuel d'utilisation;
- est alimenté par une essence sans plomb contenant plus de 10 % d'éthanol, un carburant à l'éthanol E85 ou un autre carburant non recommandé, une essence contaminée ou tout autre lubrifiant non recommandé;
- présente des signes indiquant que le véhicule a été utilisé de quelque façon que ce soit pour la course;
- montre des signes de modifications contraires aux spécifications de la société, notamment, entre autres, des modifications au système d'aérofrein, au système électrique, à la capacité de passagers ou aux sièges;
- a été démuné de son moteur afin d'utiliser ce dernier dans un autre véhicule;
- a été le retrait ou la détérioration du numéro d'identification du véhicule ou du numéro de série du moteur;
- a été les dommages résultant du transport fautif;
- est équipé de pneus non conformes qui ne sont pas approuvés par la société.

UTILISATION DE PIÈCES ET ACCESSOIRES NON APPROUVÉS PAR LA SOCIÉTÉ : CETTE GARANTIE LIMITÉE EST NULLE À L'ÉGARD DE TOUT DOMMAGE MATÉRIEL OCCASIONNÉ PAR OU LIÉ AUX PIÈCES OU ACCESSOIRES QUI NE SONT PAS FABRIQUÉS OU AUTORISÉS PAR LA SOCIÉTÉ OU QUI N'ONT PAS ÉTÉ INSTALLÉS PAR LA SOCIÉTÉ, SES CONCESSIONNAIRES OU SES DISTRIBUTEURS.

SOLUTION : En vertu de cette garantie limitée et au cours de la période de ladite garantie, le seul et unique recours de l'acheteur en cas de défaut de matériau ou dans l'exécution du véhicule ou de tout composant ou pièce est l'engagement de la société à réparer ou remplacer, à son choix, toute pièce défectueuse. Si la société choisit de réparer ou de remplacer une pièce défectueuse, elle peut, à son entière discrétion, fournir une pièce remise en état en usine ou un composant neuf obtenu d'un fournisseur tiers. Toutes les pièces remplacées deviennent la propriété exclusive de la société. Ce recours unique ne sera pas considéré comme ayant fait défaut à son but essentiel, pourvu que la société ait déployé des efforts raisonnables pour réparer ou remplacer les pièces défectueuses.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE EXCLUSIVE FOURNIE POUR LES VÉHICULES ET PRÉVAUT SUR TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UNE FIN PARTICULIÈRE, TOUTES AUTRES GARANTIES ÉTANT DÉCLINÉES DE FAÇON EXPLICITE.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ : EN AUCUN CAS, LA SOCIÉTÉ NE SERA TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, UN DÉCÈS, UNE BLESSURE PERSONNELLE OU UN DOMMAGE MATÉRIEL OCCASIONNÉ PAR OU LIÉ À TOUTE DÉFECTUOSITÉ ALLÉGUÉE D'UN VÉHICULE OU TOUT DOMMAGE OU PERTE DE L'ACHETEUR OU D'UN TIERS, COMME DU TEMPS PERDU, UN DÉSAGRÈMENT OU TOUTE PERTE ÉCONOMIQUE, QUE LA SOCIÉTÉ SOIT AU COURANT OU NON DE LA PRÉVISIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU PERTES. LE DROIT DE L'ACHETEUR D'OBTENIR DES DOMMAGES-INTÉRÊTS SELON LES LIMITATIONS INDIQUÉES DANS CETTE SECTION CONSTITUE UN RECOURS DE RECHANGE EXCLUSIF DE L'ACHETEUR SI LE RECOURS DE LA RÉPARATION OU DU REMPLACEMENT DU VÉHICULE EN VERTU DE LA GARANTIE LIMITÉE ÉCHOUÉ À SON BUT ESSENTIEL. LES PARTIES CONVIENNENT QUE CE RECOURS DE RECHANGE SERA APPLICABLE MÊME SI LE RECOURS, LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT EN VERTU DE LA GARANTIE LIMITÉE ÉCHOUÉ À SON BUT ESSENTIEL. TOUTE RÉCLAMATION FONDÉE EN DROIT OU POURSUITE DÉCOULANT D'UNE RUPTURE ALLÉGUÉE DE GARANTIE DOIT ÊTRE DÉPOSÉE DANS LES TROIS (3) MOIS QUI SUIVENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION AU TITRE DE LA GARANTIE. CETTE GARANTIE LIMITÉE VOUS CONFÈRE DES DROITS PRÉCIS DEVANT LA LOI, ET IL EST POSSIBLE QUE D'AUTRES DROITS VOUS SOIENT OUVERTS SELON LA RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE APPLICABLE. CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS DE LIMITATIONS RELATIVES AUX DOMMAGES ACCESSOIRES OU À LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, DE SORTE QUE LES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

AVERTISSEMENT : TOUT CHANGEMENT OU MODIFICATION AU VÉHICULE QUI AFFECTE LA RÉPARTITION DU POIDS OU LA STABILITÉ DU VÉHICULE, AUGMENTE LA VITESSE DU VÉHICULE OU MODIFIE LA SORTIE AU-DELÀ DES SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT PEUT OCCASIONNER UN DOMMAGE MATÉRIEL, UNE BLESSURE PERSONNELLE OU UN DÉCÈS. NE FAITES PAS DE TELS CHANGEMENTS OU MODIFICATIONS. DE TELS CHANGEMENTS OU MODIFICATIONS ANNULERONT LA GARANTIE LIMITÉE. LA SOCIÉTÉ DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE TELS CHANGEMENTS OU MODIFICATIONS QUI POURRAIENT NUIRE À L'UTILISATION SÉCURITAIRE DU VÉHICULE.

AUTORITÉ : Aucun employé, concessionnaire, distributeur ou représentant de la société ni toute autre personne n'a l'autorité voulue pour lier la société au-delà des conditions de cette garantie limitée, sans l'approbation écrite expresse du service de garantie.

GARANTIE RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LES ÉMISSIONS : Le véhicule peut aussi faire l'objet d'une garantie relative à la lutte contre les émissions, conformément à l'Environmental Protection Agency des États-Unis et au California Air Resources Board. Cette garantie est fournie dans un document distinct, avec le véhicule.

EXCLUSION DE LA GARANTIE IMPLICITE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Dans la mesure où la loi le permet, la société exclut et rejette toute garantie implicite de qualité marchande et de convenance à une fin particulière. Si l'entretien ou les réparations au titre de la garantie ne vous conviennent pas, communiquez avec nous en composant le 877-394-6727.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ LE 877-394-6727 OU RENDEZ-VOUS SUR TRACKEROFFROAD.COM